



MESURES SALARIALES 2026

Premiers échanges avec la direction : nos revendications sont sur la table !

La première bilatérale sur les Mesures Salariales 2026 s'est tenue ce jeudi.

Lors de cette rencontre, la direction a présenté ses données financières et a indiqué qu'elles serviront de base aux négociations pour les mesures salariales à EDF SA :

Décision Unilatérale
des Employeurs SNB : +0,5 %
Ancienneté : +0,6 %
AIC minimale : +0,9 %
Pour la direction ces mesures de
branche représentent au total
2 %.

Contexte économique
Endettement en baisse à fin juin 2025
Investissements massifs de l'entreprise

Pour FO, les mesures de branche sont loin des attentes des salariés.

La seule mesure de branche qui bénéficie à tous les salariés est l'augmentation de 0,5 % du Salaire National de Base (SNB). Les 2 % annoncés par les employeurs ne sont qu'un effet d'annonce, sans portée réelle pour l'ensemble du personnel.

FO rappelle qu'en 2025, l'augmentation du SNB était de 0,8 %, et que les mesures individuelles (AIC) à EDF SA atteignaient 1,9 %.

Les négociations d'entreprise, qui ne font que commencer, doivent impérativement compenser les conséquences de ces mesures de branche sur le pouvoir d'achat des salariés.

LES REVENDICATIONS FO ÉNERGIE POUR LES MESURES SALARIALES 2026

La négociation en cours déterminera le nombre de NR (Niveau de Rémunération) à attribuer aux salariés.

Pour FO Énergie, les Augmentations Individuelles au Choix (AIC) prévues en 2026 doivent récompenser le travail, l'engagement et la contribution des agents aux résultats de l'entreprise en 2025.

Au vu des premières informations sur les résultats d'EDF, FO Énergie considère qu'un niveau élevé de reconnaissance financière est pleinement justifié.

C'est pourquoi nous revendiquons un budget global de 2,9 % consacré aux mesures salariales 2026, réparti comme suit :

- **2,7 % pour les mesures individuelles, permettant l'attribution d'un NR en moyenne pour chaque salarié.**
- **0,2 % pour les bas salaires, afin de renforcer la solidarité et la justice sociale**



Les négociations continuent. FO Énergie portera haut et fort les revendications des agents pour une juste reconnaissance du travail et une véritable revalorisation salariale.

La reconnaissance des efforts réalisés par les salariés passe par une juste reconnaissance financière de l'entreprise !

Agir, ne pas subir!